

Formulateur de solutions innovantes et durables pour les systèmes thermiques

## Surveiller l'étanchéité des installations par la mise en place d'un détecteur de fuites à poste fixe.

La F-Gas II a notamment pour objectif de promouvoir l'étanchéité des installations. A ce titre, l'un des changements principaux qui affectera les installateurs et détenteurs d'équipements au 1er janvier 2105 concerne la détection de fuite.

Parmi les moyens permettant de promouvoir le confinement des installations, les contrôleurs d'ambiance proposent une surveillance in situ continue.



Les seuils actuels de 3, 30 et 300 kg définissant les contrôles de fuites ont été remplacés dans la nouvelle réglementation (règlement UE 517/2014 dit F-Gas II- articles 4 et 5) par des charges Eq. CO<sub>2</sub> : 5 T, 50 T et 500 T.

Les contrôleurs d'ambiance sont désormais obligatoires pour les installations ayant une charge supérieure à 500 T. Eq. CO<sub>2</sub> de HFC. Ce qui signifie que la charge de R-404A nécessitant l'installation d'un système de détection à poste fixe passe de 300 à 127 kg. Pour les charges inférieures à 500 T. Eq. CO<sub>2</sub>, l'installation d'un détecteur à poste fixe permet de diviser par 2 la fréquence des contrôles de fuites (se reporter au tableau ci-dessous).

A noter : connaître le GWP exact d'un fluide frigorigène a toute son importance et permet de déterminer la charge en T. Eq. CO<sub>2</sub> du système.

Formulateur de solutions innovantes et durables pour les systèmes thermiques

La gamme de détecteurs à poste fixe Murco propose ainsi des solutions pour tous les fluides frigorigènes. Équipés de 1 à 6 sondes avec 1 ou 2 seuils d'alarme, ils disposent d'une alarme sonore et visuelle et permettent de se conformer à la réglementation qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier.

Installation	Périodicité des contrôles de fuites
contenant $\geq 5$ et $< 50$ T éq. CO <sub>2</sub> de HFC	tous les <b>12 mois</b> ou <b>24 mois</b> si <b>appareils de détection fixes avec report alarme</b> chez l'exploitant
contenant $\geq 50$ et $< 500$ T éq. CO <sub>2</sub> de HFC	tous les <b>6 mois</b> ou <b>12 mois</b> si <b>appareils de détection fixes avec report alarme</b> chez l'exploitant
réfrigérations, climatisations, pompes à chaleur, camions et remorques frigorifiques contenant <b>500 T éq. CO<sub>2</sub> ou plus de HFC</b>	tous les <b>6 mois</b> avec obligation d' <b>appareils de détection fixes avec report alarme</b> chez l'exploitant ou une société assurant l'entretien
cycle de Rankine organique ou commutateur électrique contenant <b>500 T éq. CO<sub>2</sub> ou plus</b>	tous les <b>3 mois</b> ou tous les <b>6 mois</b> si <b>appareils de détection fixes avec report alarme</b> chez l'exploitant ou une société assurant l'entretien (obligatoire pour équipements installés après le 01/01/2017)

**Climalife** vous invite à découvrir son offre de solutions pour la détection du fluide sur son stand **N°210 Hall 5**.

Formulateur de solutions innovantes et durables pour les systèmes thermiques

## Climalife, un acteur de la performance énergétique

### Formulateur de solutions innovantes et durables pour les systèmes thermiques

Depuis plus d'un siècle, Climalife est le spécialiste européen des fluides frigorigènes pour les métiers du froid et de la climatisation. Son dynamisme et ses engagements en matière de qualité et de protection de l'environnement lui ont également permis d'acquérir une expertise de pointe dans le domaine du chauffage et des énergies renouvelables.

**Plus de 250 collaborateurs** vous font partager leur savoir-faire sur les marchés de l'industrie, du commerce (grandes surfaces, commerces de proximité,...), de l'habitat individuel et collectif, et du tertiaire (bureaux, hôpitaux, aéroports, ...).

Ils répondent à vos besoins au travers de gammes de produits et services adaptées à chaque système thermique : fluides frigorigènes, frigoporteurs / caloporteurs, huiles, matériels, nettoyage, brasures, analyses, prestations.

**Climalife bénéficie aussi de la structure du Groupe Dehon**, acteur clé de la chimie de performance, pour formuler des solutions innovantes et développer des partenariats spécifiques avec les professionnels, notamment les producteurs, les fabricants / constructeurs, les industriels ou encore les distributeurs.

**Des services novateurs** développés pour la sécurité et l'environnement, des informations techniques et réglementaires régulières, ainsi que des outils performants, complètent cette offre globale.

**Climalife propose ses produits et services dans le monde entier** grâce à un réseau de distribution international formé de 13 filiales (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, France, Angleterre, Espagne, Hongrie, Suisse, Suède, Italie, Russie, Panama et Roumanie), de bureaux de représentants (Inde, Chine, Singapour et Malaisie) et d'une filiale export, Climalife Galco, pour le reste du monde.

### Contact Presse :

Climalife Groupe Dehon

**Delphine Martin**

Tél : +33 (0)1 43 98 75 19

E-mail : [dmartin@climalife.dehon.com](mailto:dmartin@climalife.dehon.com)